



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL



Entrepreneuriat  
Innovation  
Création de valeurs



**PROJET DE POLE AGRO-INDUSTRIEL  
DANS LA REGION DU BELIER**

---

**APPUI TECHNIQUE ET MANAGÉRIAL DES  
ACTEURS ET PROMOTION DES INDUSTRIES  
AGRO-ALIMENTAIRES DANS LE CADRE DU  
2PAI-BÉLIER PAR L'AGENCE CI PME**  
**Marché n° 2021-0-3-0134/02-329**

---

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**  
Pour le recrutement de **80 PME** en vue  
d'améliorer leur compétitivité

Janvier 2022



## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Projet de Pôle Agro-Industriel dans le Région du Bélière et le District Autonome de Yamoussoukro (2PAI-Bélière) s'est inscrite dans le cadre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2016-2020) qui envisage installer neuf (09) agropoles dans les différentes régions de la Côte d'Ivoire. Cette approche intervient en vue de la transformation structurelle de l'agriculture ivoirienne, comme indiqué dans le pilier 1 du PND 2021-2025. Le 2PAI-Bélière est axé sur des actions d'infrastructures et de renforcement du capital productif pour permettre de créer les conditions préalables à l'industrialisation de la Région du Bélière à partir du secteur agricole. Le 2PAI-Bélière est ainsi mis en œuvre pour permettre l'émergence du 1er Agropole dans la région centre du pays.

Le Projet est réalisé dans le District Autonome de Yamoussoukro (Départements de Yamoussoukro et d'Attégouakro) et la Région administrative du Bélière (Départements de Toumodi, de Didiévi, de Djékanou et de Tiébissou).

Fondé sur la vision du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à savoir, la transformation structurelle de l'économie agricole, l'objectif du 2PAI-Bélière est de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ivoiriennes. Il s'agit de façon spécifique (i) de relancer les filières agricoles porteuses (riz, maïs, manioc, légumes, porc et poisson), (ii) développer une implication accrue du secteur privé, des jeunes et des femmes au développement local, (iii) de promouvoir la mécanisation agricole et l'utilisation des TIC dans l'agriculture.

La stratégie d'intervention du 2PAI-Bélière est basée sur une approche intégrée permettant de développer des synergies sectorielles afin d'apporter des réponses aux contraintes qui pèsent sur le développement des entreprises agricole et agro-industriel. Cette approche novatrice rompt avec l'approche sectorielle et se traduit par une série d'actions critiques diversifiées, à même de transformer durablement l'activité économique à l'échelle locale.

Le 2PAI-Bélière est structuré autour de trois composantes La composante A concerne la restauration du capital productif en dotant la région du Bélière et le District Autonome de Yamoussoukro d'infrastructures indispensables au développement des activités agricoles et agro-industrielles. La composante B traite du développement des chaînes de valeurs qui s'articule autour de 11 sous composante dont le renforcement des capacités techniques, managériales et financières des acteurs clés du développement du secteur agricole et agro-industriel.

Dans le cadre de la mise en œuvre du 2PAI-Bélière, la promotion des investissements et l'appui aux PME des sous-composantes B4 « appui technique et managérial des acteurs » et B7 « promotion des industries agro-alimentaires » ont été confiées à l'Agence Côte d'Ivoire PME..

L'objectif du programme est d'apporter un appui technique et managérial aux acteurs des filières cibles et promouvoir les industries agro-alimentaires dans le cadre du 2PAI-Bélière par l'Agence CI PME. Ce qui devait permettre de contribuer à la création de valeurs, d'emplois décents et de croissance dans la région du Bélière.

**Dans cette optique, l'Agence CI PME lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le recrutement de 80 PME en vue d'un accompagnement pour améliorer leur compétitivité.**

## 2. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le processus vise à sélectionner des PME qui intégreront le Programme à partir de Janvier 2022.

Les 80 PME sélectionnées bénéficieront des prestations suivantes :

- Un diagnostic organisationnel et opérationnel afin de déceler leurs faiblesses au niveau de la structuration ;
- Une assistance technique d'experts en développement d'entreprises pour développer les outils administratifs et financiers nécessaires à la gestion d'une entreprise ;
- Un appui pour améliorer leur maturité digitale ;
- Un renforcement des capacités techniques et managériales des dirigeants ;
- Un accompagnement à l'accès aux financements ;
- Un accompagnement à l'accès aux marchés.

Au terme du programme, les résultats ci-dessous sont attendus :

- Diagnostic organisationnel et opérationnel des bénéficiaires sont menés et des corrections apportées ;



- Des outils administratifs et financiers nécessaires à la gestion d'une entreprise sont développés ;
- La maturité digitale des entreprises est renforcée ;
- Les capacités techniques et managériales des dirigeants sont renforcées ;
- Les bénéficiaires sont accompagnés pour l'accès aux financements ;
- Les bénéficiaires sont accompagnés pour l'accès aux marchés.

### 3. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Pour soumissionner au programme, les PME doivent remplir les critères ci-dessous :

- Être une entreprise avec résidence dans la zone du projet ;
- Avoir au moins un an d'existence ;
- Le descriptif de l'activité doit être en lien avec les filières cibles du projet (riz, manioc, maïs, maraicher, porc et poisson) ;

Le programme vise le soutien aux entreprises à fort potentiel de croissance et de création d'emplois. Les PME désireuses d'intégrer le programme doivent motiver leur vision de croissance sur les trois prochaines années lors de la soumission en ligne au travers du questionnaire dont le lien est joint au présent avis.

Un intérêt particulier sera porté aux PME dans le domaine de la transformation agro-alimentaire installée dans la zone d'intervention du 2PAI-Belier.

### 4. DOSSIERS ET MODES DE SOUMISSION DE CANDIDATURE

Les PME remplissant les critères d'éligibilité mentionnés ci-dessus, peuvent faire acte de candidature en s'inscrivant en ligne via le lien <https://ee.kobotoolbox.org/x/Do4SRpiZ> ou en déposant leur dossier physique de candidature au Bureau du 2PAI-Bélier sis au quartier Millionnaire à Yamoussoukro, au plus tard **le 09 février 2022 à 16h00 GMT**.

Les candidatures pourront être directement enregistrées en ligne ou déposées physiquement un dossier comprenant les informations suivantes :

- Tout document démontrant l'exercice de l'activité depuis au moins 1 an ;
- Une facture CIE/SODECI ou un contrat de bail au nom de l'entreprise ou du promoteur principal ;
- Le descriptif de l'activité en lien avec le domaine agricole portant sur les filières cibles du projet (riz, manioc, maïs, maraicher, porc et poisson) comprenant les informations suivantes :
- Nom ou raison sociale de la PME ;
- Date de début d'exercice ;
- Chiffre d'affaires ;
- Localisation géographique de la PME ;
- Principaux produits fabriqués et commercialisés.

**NB : Seules les entreprises remplissant les critères de sélection susmentionnés et par ordre de mérite seront contactées dans le cadre de ce programme.**

Pour tous renseignements :

**Agence CI PME (Abidjan)**

Tel : (+225) 25 20 00 12 28 / 25 20 00 18 38

**2PAI-Bélier (Yamoussoukro)**

Tel : (225) 27 30 64 54 03/ 27 30 64 54 04

Cel : (225) 07 79 44 01 22